

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 03302

Numéro SIREN : 534 215 223

Nom ou dénomination : INGENICA MANAGEMENT HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 06/09/2018 sous le numéro de dépôt 15904

INGENICA MANAGEMENT HOLDING
Société par Actions Simplifiée au capital de 550.000 Euros
Siège Social : Parc Ariane 2 - Immeuble Titan - 14 Boulevard des
Chênes
78280 GUYANCOURT
RCS VERSAILLES B 534 215 223

n° de
dépôt

15904



n° de
gestion

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 30 JUIN 2017**

06 SEP. 2018

n° de
facture

945.

n° de
chrono

**AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

DEUXIEME DECISION

Les associés approuvent la proposition de répartition des résultats qui lui a été présentée et décide d'affecter le bénéfice de 22 280,26 Euros de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	22 280,26 €
Auquel s'ajoute le report à nouveau	53 345,72 €
Pour former un bénéfice distribuable de	75 625,98 €
Le solde à affecter	<u>75 625,98 €</u>
Affectation 10% résultat de l'exercice à la réserve légale	2 228,00 €
Régularisation affectation 10% bénéfices antérieurs à la réserve légale	5 942,00 €
Report à nouveau	67 455,98 €

Pour copie certifiée conforme,
Le Président

INGENICA MANAGEMENT HOLDING
Parc Ariane 2 - Bâtiment Titan
14 boulevard des chênes
78280 GUYANCOURT

COMPTES ANNUELS
AU 31 DECEMBRE 2016

ETATS DE SYNTHESE

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : I.M.H.		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2	
Adresse de l'entreprise 14 bd des chenes 78280 Guyancourt		Durée de l'exercice précédent * 1 2	
Numéro SIRET* 5 3 4 2 1 5 2 2 3 0 0 0 2 3			Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N clos le. 3 1 1 2 2 0 1 6	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB		AC
	Frais de développement * CX		CQ
	Concessions, brevets et droits similaires AF		AG
	Fonds commercial (1) AH		AI
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM
	Terrains AN		AO
	Constructions AP		AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS
	Autres immobilisations corporelles AT	63 625	10 448
IMMOBILISATIONS EN COURS			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)			
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS			
Autres participations CU	550 100		550 100
Créances rattachées à des participations BB			
Autres titres immobilisés BD			
Prêts BF			
Autres immobilisations financières * BH	65 349		65 349
TOTAL (II) BJ	679 074	10 448	668 626
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements BL		BM
	En cours de production de biens BN		BO
	En cours de production de services BP		BQ
	Produits intermédiaires et finis BR		BS
	Marchandises BT		BU
CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW
	Clients et comptes rattachés (3)* BX	108 335	108 335
	Autres créances (3) BZ	269 913	269 913
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:) CD		CE
	Disponibilités CF	84 399	84 399
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) * CH	3 404	3 404
	TOTAL (III) CJ	466 052	466 052
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW		
Primes de remboursement des obligations (V) CM			
Écarts de conversion actif * (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	1 145 126	10 448	1 134 678
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise		I.M.H.	Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :		DA	550 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="width: 50px;" type="text" value="EK"/>)		DC		
	Réserve légale (3)		DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input style="width: 50px;" type="text" value="B1"/>)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input style="width: 50px;" type="text" value="EJ"/>)		DG		
	Report à nouveau		DH	53 346	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	22 280	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)	DL	625 626		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input style="width: 50px;" type="text" value="EI"/>)		DV	332 488	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	6 929	
	Dettes fiscales et sociales		DY	169 635	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
Autres dettes		EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
	TOTAL (IV)	EC	509 052		
	Ecarts de conversion passif *		ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 134 678		
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		1B		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
		Écart de réévaluation libre		1D	
		Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	469 052		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

		Exercice N			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD	FE	FF	
		FG	FH	FI	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL	
	Production stockée*			FM	
	Production immobilisée*			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	
	Autres produits (1) (11)			FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	
	Salaires et traitements*			FY	
	Charges sociales (10)			FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} \text{- dotations aux amortissements}^* \\ \text{- dotations aux provisions} \end{array} \right.$			GA
					GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
	Autres charges (12)			GE	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
Total des produits financiers (V)				GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	
	Intérêts et charges assimilés (6)			GR	
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
Total des charges financières (VI)				GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTES DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise I. M. H.		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	2 141
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	2 141
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(2 141)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	224 383
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	202 102
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	22 280
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit - bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

ANNEXE

N°	DESIGNATION DES INFORMATIONS	OBSERVATIONS
	Note introductive	
1	Règles et méthodes comptables	Règles et méthodes comptables
	Faits marquants	
2	Eléments majeurs intervenus pendant l'exercice	Faits marquants de l'exercice
	Informations générales	
3	Commentaires sur les immobilisations financières	Note N°1
4	Modalités d'amortissement des primes de remboursement d'emprunts	Non applicable
5	Méthode de calcul des amortissements	Non applicable
6	Motif des reprises exceptionnelles d'amortissements	Non applicable
7	Mouvements de l'actif immobilisé	Annexes fiscales n° 2054-2055 Note N°2
8	Méthodes de réévaluation utilisées	Non applicable
9	Traitement comptable des écarts de conversion	Non applicable
10	Etat des créances et des dettes	Annexe fiscale n° 2057-Note N°3 et 5
11	Créances et dettes représentées par des effets de commerce	Non applicable
12	Méthodes de calcul des provisions	Note n° 3
	Produits et charges imputables à un autre exercice :	
13	- Produits constatés d'avance	Non applicable
14	- Charges constatées d'avance	Non applicable
	Charges à payer et produits à recevoir	
15	- Charges à payer	Annexe fiscale n° 2056
16	- Produits à recevoir	Non applicable
17	Dettes garanties par des sûretés réelles	Non applicable
	Montant des engagements financiers	
18	- Opérations de crédit-bail	Non applicable
19	- Autres engagements	Non applicable

N°	DESIGNATION DES INFORMATIONS	OBSERVATIONS
	Informations concernant les sociétés	
20	Incidence des derniers prix de marché connus sur l'évaluation des éléments tangibles de l'actif circulant figurant au bilan	Non applicable
21	Liste des filiales et des participations	Annexe fiscale n° 2058C
22	Composition du capital social	Note n° 4
23	Parts bénéficiaires émises par la société	Non applicable
24	Intégration des comptes annuels dans le cadre d'une consolidation	Note n° 6
25	Opérations concernant les entreprises liées	Note n° 7
26	Engagements pris en matière de pensions et de retraites	Non applicable
27	Avances et crédits alloués aux dirigeants	Non applicable
28	Rémunérations des organes de direction	Note N° 8
29	Obligations convertibles	Non applicable
30	Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	Non applicable
31	Ventilation du chiffre d'affaires	Non applicable
32	Ventilation de l'effectif moyen	Non applicable
33	Dispositions fiscales ayant affecté le résultat	Non applicable
34	Indication des accroissements et des allègements de la dette future d'impôt	Non applicable
35	Résultat exceptionnel	Note n° 9

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice 2016 de l'entreprise ont été établis en tenant compte des règles et méthodes comptables suivantes :

Hypothèses de base

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- . Continuité de l'exploitation,
- . Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- . Indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Règles d'établissement et de présentation

Les comptes annuels de la société sont établis suivant les principes, normes et méthodes comptables découlant du Plan Comptable Général de 2016, conformément au Règlement ANC n°2016-07 du Comité de la Réglementation Comptable, ainsi qu'aux avis et recommandations ultérieurs du Conseil National de la Comptabilité et du Comité de la Règlement Comptable.

Méthode d'évaluation

La méthode de base retenue pour l'entrée de l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale est la méthode des coûts historiques.

Faits marquants de l'exercice

En juin 2016, la B.P.I. a mis en exigibilité anticipée la dette obligataire détenue par notre filiale, la société Financière Ingenica.

Début septembre 2016, la société Financière Ingenica s'est placée en procédure de Sauvegarde auprès du Tribunal de Commerce de Versailles.

Evènements post clôture

En mars 2017, la société Financière Ingenica et la B.P.I. ont trouvé un accord qui a permis de mettre fin à la période de Sauvegarde.

Note n°1 – Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur cout d'acquisition. Elles sont principalement constituées par les titres de participation de la filiale FINANCIERE INGENICA SAS. En cas de survenance d'un indice, interne ou externe, de perte de valeur la société procède à un test de dépréciation afin de ramener la valeur comptable au montant de la valeur d'inventaire. La valeur d'inventaire est déterminée par référence à la quote part des capitaux propres que les titres représentent, au cours du change de clôture pour les sociétés étrangères, rectifiée le cas échéant des plus ou moins-values latentes pour tenir compte de la valeur intrinsèque des sociétés. Les méthodes retenues pour évaluer cette dernière prennent notamment en considération les prévisions de trésorerie ou les multiples comparables. La société n'a pas identifié d'indice de perte de valeur pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Note n°2 – Mouvements ayant affecté l'actif immobilisé

Les mouvements intervenus au cours de l'exercice sont reproduits aux tableaux n°2054 et n°2055 de la déclaration fiscale (tableaux joints).

Aucune réévaluation n'a été effectuée au niveau des postes d'actif immobilisé.

Note n°3 – Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision est constituée lorsque la valeur effective à la date d'inventaire s'avère inférieure à la valeur nominale.

Note n° 4 – Capitaux propres

Le capital social est fixé à la somme de 550 000 euros, divisé en 550 000 actions de 1 euro.

Le montant des capitaux propres n'intègre aucune incidence :

- de dispositions fiscales pouvant affecter les réserves réglementées,
- de la dette future d'impôt provenant de différés d'imposition.

Note n° 5 – Dettes

Les dettes sont comptabilisées pour leur valeur nominale et représentent les sommes restant dues :

- aux fournisseurs,
- aux personnel et organismes sociaux et fiscaux,
- aux banques et établissements de crédit,
- aux divers autres créanciers de l'entreprise.

Note n° 6 – Intégration des comptes annuels

La société I.M.H. consolide l'ensemble des sociétés du Groupe Ingenica.

Note n° 7 – Opérations avec des entreprises liées

- *Postes de bilan en euros :*

ACTIF

Clients	108 335
Autres créances	-
Comptes courants	-

PASSIF

Clients débiteurs	-
Dettes financières	-
Comptes courants	288 634
Autres dettes	-

- *Postes du compte de Résultat en euros :*

Autres achats et charges externes	-
Charges financières	-
Prestations de services	224 383
Produits financiers	-

Note n° 8 – Rémunération des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée par la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle

Note n° 9 – Résultat exceptionnel

Néant

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

N° 2054 bis-SD 2017

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 6

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: I.M.H.

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise		I. M. H.						Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	7 887	QE	2 561	QF		QG	10 448
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	7 887	QV	2 561	QW		QX	10 448
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	7 887	ØP	2 561	ØQ		ØR	10 448
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO		
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)		
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *							
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler					Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations					SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise I. M. H.						Néant <input type="checkbox"/> *
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D	
		6E	6F	6G	6H	
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5	
		9U	9V	9W	9X	
	Sur stocks et en cours	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9	
	Sur comptes clients	6N	6P	6R	6S	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6T	6U	6V	6W	
	TOTAL III	6X	6Y	6Z	7A	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7B	TY	TZ	UA		
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	7C	UB	UC	UD		
		UE	UF			
		UG	UH			
		UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.						
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.						

Désignation de l'entreprise : I.M.H.		Néant <input type="checkbox"/>					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	65 349	UV		UW	65 349
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	108 335		108 335		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	236 421		236 421	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	33 492		33 492	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR					
	Charges constatées d'avance	VS	3 404		3 404		
	TOTAUX		VT	447 002	VU	381 653	VV
RENVOS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus d'1 an à l'origine	VH					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	40 000			40 000	
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	6 929		6 929		
Personnel et comptes rattachés		8C					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D					
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	21 883		21 883		
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	147 752		147 752		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	292 488		292 488		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	509 052	VZ	469 052	40 000	
RENVOS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK					

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation des titres	Valeur comptable des titres détenus		Informations financières								
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue en %	Chiffre d'affaires ht du dernier exercice clos	Résultats du dernier exercice clos	Montant des avances accordées	Dividendes nets encaissés (exercice clos)	Observations
. Financière Ingénica Sas 14 boulevard des Chênes 78280 Guyancourt	550 000		550 000	550 000	(4 556 117)	100,00%		0	(1 719 076)		
Total du portefeuille-titres	550 000		550 000								